

### 13 janvier 1930 – Le marégraphe photographié

L'année 1930 marque le centenaire de l'indépendance de la Belgique. C'est l'occasion que saisit ce pays pour organiser deux grandes expositions, une à Liège et l'autre à Anvers. La seconde s'intitule "Exposition internationale coloniale, maritime et d'Art flamand" ; elle n'est pas "universelle" car elle a des thématiques précises.

Le ministère français des Travaux publics choisit d'y présenter les activités du Service du nivellement général de la France et le marégraphe de Marseille ; c'est dire la modernité que conserve cet observatoire du niveau de la mer, 45 ans après sa création.

À cette fin, les bâtiments du marégraphe et l'appareil totalisateur sont couchés sur 4 plaques de verre par Jacques Boyer (1869-1960), photographe "publiciste scientifique" comme il se présente lui-même, établi à Paris au n°5bis rue Saint-Paul. Boyer est actif du début du vingtième siècle aux années 1950 ; il importe, diffuse et réalise une importante production photographique dans les domaines scientifiques et techniques. En complément, il photographie abondamment Paris, la vie quotidienne et les petits métiers pendant plus de quarante ans. En 1963, l'agence Roger-Viollet a acquis le fonds Jacques Boyer, constitué de plus de 35 000 négatifs et 6 000 épreuves.

À la date du 13 janvier 1930, les feuilles mensuelles d'observations du marégraphe de Marseille, contiennent le commentaire suivant : "de 11h à 12h55, stoppé l'appareil pour le photographier".

Les épreuves photographiques sont ensuite réalisées à Marseille par la maison Moullot, qui possède des magasins au n°16 place de la Bourse et au n°2 rue Paradis. Un carnet contenant toutes les dépenses occasionnées par l'entretien du marégraphe en 1930 renferme ainsi les informations suivantes : "mémoire Moullot pour un montant de 480 francs (...), fournitures et épreuves photographiques du marégraphe et des appareils pour l'exposition internationale d'Anvers".

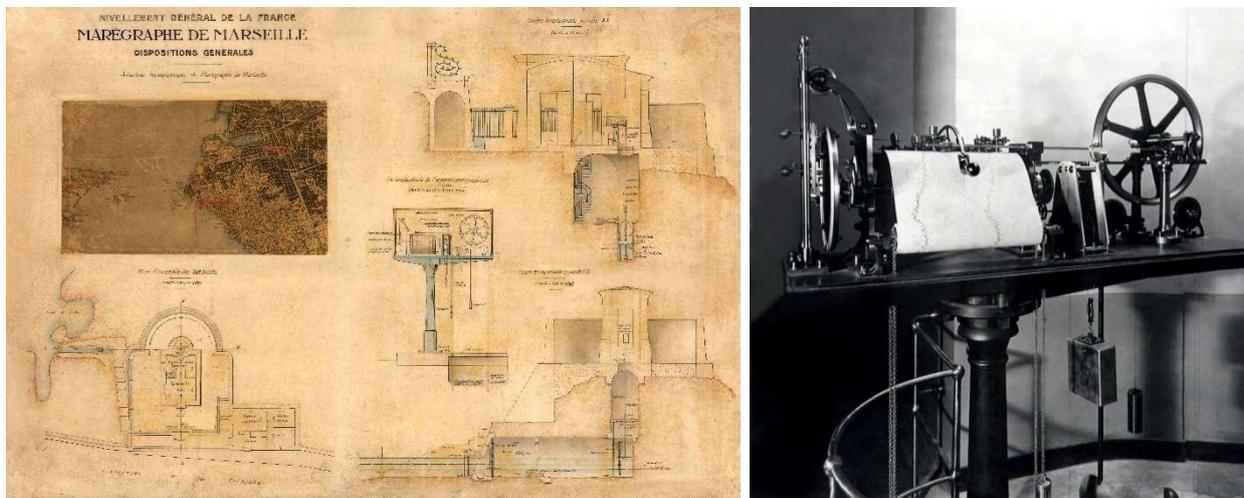
À la fin du mois de janvier, Dominique Agostini, ingénieur marseillais chargé du marégraphe, écrit à Jean Vignal, adjoint au directeur du Service du nivellement général de la France : "tous les documents (...) doivent vous être parvenus à l'heure actuelle. Je pense que vous serez satisfait. Les agrandissements sont bien réussis et la planche des dispositions générales est bien dessinée. J'ai dû au préalable dessiner le tout sur papier calque pour que le dessinateur comprenne mieux et pour que nous puissions avoir des tirages en cas de besoin. Dans quelques jours, je vous adresserai la note à payer".

Jean Vignal lui répond : "tous les documents envoyés par vous me sont bien parvenus (...). Vous avez vraiment très bien fait les choses et je suis heureux de vous en féliciter. Les photos sont très réussies et très bien choisies par vous, et les agrandissements sont excellents (...). La planche des dispositions générales est très claire et bien présentée. Vous avez bien fait de la faire dessiner sur calque. Le mieux serait maintenant, à mon avis, que vous m'envoyiez ce calque, afin que je centralise tous les documents concernant le marégraphe. Pour le règlement des frais, il vous suffira de m'envoyer les factures établies en triple exemplaire", libellées au nom du Comité français des expositions.

Concernant la “planche de dispositions générales” mentionnée ci-dessus, le carnet des dépenses renferme les informations suivantes : “mémoire Bourgeat pour un montant de 91,60 francs. Tirages de plans divers pour l’exposition d’Anvers en janvier 1930”.

Le gardien qui accueille Jacques Boyer au marégraphe est Noël Louche, ancien mécanicien sédentaire des équipages de la flotte, né à Alger le 25 décembre 1879. Cet employé, qualifié de “très sérieux”, succède à Louis Baudin, décédé d’une pneumonie le 22 février 1929. Noël Louche est en fonction depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1930. Ce remplacement compliqué et tumultueux fera l’objet d’un prochain épisode de “Un jour au marégraphe”.

A. C.



À gauche, plan conçu par Dominique Agostini et à droite, une partie de l’une des 4 photographies réalisées par Jacques Boyer.